



SNUDI- FO 64

Syndicat FORCE OUVRIERE des
personnels enseignants et contractuels
des écoles publiques des Pyrénées-
Atlantiques

Tél. 06 30 52 76 83

snudifo64@gmail.com

site national : <http://fo-snudi.fr/>

Compte rendu Conférence inclusion

du jeudi 5 juin 2025

Dans un contexte où l'école inclusive, depuis la loi Montchamp de 2005 devient une priorité des politiques éducatives, cette conférence a réuni plusieurs acteurs engagés pour partager leurs expériences, leurs expertises et leurs points de vue sur l'inclusion en milieu scolaire. Elle visait à mettre en lumière les réalités du terrain, les défis persistants concernant les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Les intervenants – un parent d'élève concerné, Mr Mély le directeur adjoint du CRAPS, Mme Fauveau, pédopsychiatre, ainsi que Valérie Douet, éducatrice spécialisée en DITEP et deux enseignantes spécialisées en hôpital de jour - ont tour à tour apporté un éclairage complémentaire sur les différents aspects de l'accompagnement des enfants en situation de handicap ou de trouble du développement et/ou du comportement dans le système scolaire.

Ce compte rendu présente les principaux échanges et témoignages issus de cette rencontre riche et engagée.

❖ En préambule les positions de FO.

En quelques mots : non à l'inclusion scolaire systématique, oui à la défense de l'enseignement spécialisé.

Fo souhaite défendre les conditions de travail de tous les personnels, assurer les meilleures conditions d'apprentissage à tous les élèves et garantir aux élèves en situation de handicap le droit à des conditions d'apprentissage adaptées à leurs difficultés et leurs besoins.

❖ En introduction, un rappel historique sur l'accompagnement des enfants porteur de handicap

La conférence a été amorcée par un rappel historique des lois mises en place pour inclure les élèves porteurs de handicap et à troubles spécifiques.

- ✓ Loi Montchamp 2005, tous les élèves sont désormais inscrits en classe ordinaires. Les EMS ferment les uns après les autres.
- ✓ Décret Darcos 2008 : instauration de l'aide personnalisée qui deviendra APC. S'en suit des milliers de postes de RASED supprimés, jamais rétablis depuis.
- ✓ Loi Peillon 2013, l'école doit s'adapter à tous les profils d'élèves, quels qu'ils soient, aboutissant à des situations catastrophiques. Attaque de toutes les classes spécialisées.

- ✓ De nombreux décret en 2017, destruction des RASED, les personnels qui restent deviennent des personnels ressources, fusion des psychologues et des conseillers d'orientation, transformation du CAPASH en CAPPEI.
- ✓ Loi Blanquer 2019, création des PIAL et d'équipes mobiles d'appui médico-social.
- ✓ Depuis l'arrêté du 25 novembre 2020, à la rentrée 2021, tous les enseignants deviennent des experts du handicap et de la grande difficulté scolaire car ils sont considérés comme formés par l'INSPE à la sortie de leur formation. (Mais qu'en est-il des enseignants déjà en classe ?)
- ✓ Acte 1 et 2 de l'école inclusive 2024, casse des professions spécialisées et démantèlement des ESMS en externalisant dans les classes ordinaires. Création des PAS, visant à remettre en cause les notifications de la MDA et dégrader encore l'accompagnement de nos élèves.

Des dispositifs en tous genres voient le jour : UMIS, DAME, DICS, CAS ainsi que des pôles ressources pour les enseignants qui se retrouvent à gérer une inclusion déraisonnée. La culpabilisation des enseignants est au plus haut et l'inclusion systématique sans moyen génère des situations de souffrance dans les classes pour les personnels et les élèves.

Toutes ces lois et dispositifs ont un point commun : diminuer les couts de la scolarisation spécialisée. Alors qu'un élève dans l'ordinaire coute environ 9000 €, un élève en EMS qui peut profiter des soins qui lui sont nécessaires et d'une scolarisation qui respectent son rythme coute 49 000 €. Les fermetures de EMS entraînent des conséquences importantes sur les personnels des établissements médicaux sociaux qui voient une diminution drastique des places d'accueil et des conditions de travail se dégrader. Pour rappel, à la rentrée 2024, la Ministre Belloubet indiquait que 24 000 élèves ne trouvaient pas de place et étaient privés de soins, déscolarisés ou attendant dans une classe ordinaire.

Enseignants et éducateurs se retrouvent confrontés à des situations extrêmes provoquées par une politique éducative de l'école inclusive intenable sans moyens financiers ni humains supplémentaires.

❖ Un témoignage fort : celui de Céline, maman d'un enfant handicapé.

Céline nous partage son témoignage en tant que maman d'enfant handicapé. Témoignage fort qui montre que sans les EMS le parent est **démuni** et doit mettre sa propre vie entre parenthèse afin d'apporter les soins, tenir les RDV et respecter le rythme de son enfant. Elle explique également comment elle est arrivée à **épuisement** et comment son rôle de maman aidante devenait difficile à mesure que son enfant grandissait. Conflits, opposition, mal être... ont été ses paroles. Son enfant avait besoin d'un accompagnement extérieur et spécialisé. Après de longue année d'attente, son fils a pu intégrer un établissement. Il a alors pu bénéficier des soins dont il avait besoin. Elle l'a alors vu progresser, une **sérénité** familiale a pu être retrouvée. Aujourd'hui, il vit seul au sein d'un centre et travaille dans un ESAT dans un domaine qui lui a toujours plu, la nature. Grâce à ces structures, il continue à progresser et **s'autonomise**. « Il y arrive, je ne sais pas comment mais il y arrive !!!! » voici ses derniers mots.

À la suite de la consternation des participants face au temps d'attentes (de 5 à 8 ans pour une place en ESMS), c'est Mr Maly, qui poursuit les échanges.

❖ Un enchaînement tout trouvé pour Monsieur Maly, directeur adjoint du CRAPS

Mr Maly, directeur adjoint du CRAPS, EMAS, poursuit sur les ESMS et notamment sur ce scandale de faire attendre si longtemps nos si jeunes citoyens dans le besoin.

Tout d'abord, il fait un état des lieux pour sa structure : 61 places 100 jeunes accueillis, 100 jeunes en attente... la moyenne d'attente est de 5 ans.

Si la loi Peillon pour lui est une avancée, il indique clairement la **déresponsabilisation** de l'Etat. Il y a un **cumul de droit** pour les personnes à troubles ou porteuses de handicap mais ce n'est pas effectif. L'évolution des droits n'est pas en corrélation avec les moyens alloués et nous voyons bien là les limites de l'inclusion.

Si le droit à vivre et à la participation sociale sont un pas de géant dans l'évolution du handicap, la réalité est moins rose et les souffrances sont réelles. Pour lui, l'inclusion est **irraisonnée**. Il faut travailler ensemble autrement et évaluer les besoins ! Pour lui, la santé mentale de tous les acteurs de l'inclusion est en jeu.

Il explique les **aberrations** du système. Ils peuvent intervenir avec l'EN au sein des écoles mais lorsque que leurs élèves sont au périscolaire, c'est impossible alors que ce sont les mêmes enfants ! C'est alors que la classe qui est lieu de travail la journée devient lieu de secours quand ils sont au périscolaire !

Pour les enfants hautement perturbateurs et en situation de handicap, selon lui il y a plusieurs facteurs qui ne relèvent pas de NOUS mais du champ du social et de l'éducation des enfants :

- 1/3 liés au système de l'Education Nationale : problème de rythme (le même pour tous), problème d'effectif (moyenne de 25 et 35 pour le lycée), problème d'ouverture culturelle
- 1/3 liés à des souffrances intra familiales
- 1/3 relèvent de l'accompagnement avec soins (espace de répit, jours de convalescence sans école...)

L'organisation sectorielle qui existe aujourd'hui n'est pas propice à une inclusion de qualité. Il faut travailler tous ensemble et croiser nos actions, nos regards. Les ESMS sont importants car certains enfants ont besoin de ce cadre de protection qu'ils peuvent donner. Des élèves qui fréquentent ces établissements peuvent alors prouver qu'ils peuvent en sortir et poursuivre en ordinaire.

Pour lui la scolarisation se prépare. Le remède selon lui, c'est la **prévention**. Par exemple avec la mise en place d'EMAS pour les 6-14 ans (mais par extension les 0-20 ans).

Il dit : aujourd'hui, sur le terrain tout se fait dans **l'urgence** alors que nous pourrions **prévenir**.

Ainsi, il faut désenclaver les problématiques de l'inclusion scolaire et sortir de l'**enfermement** de l'Education Nationale en s'appuyant sur les structures existantes.

*On voit bien ici la place importante des ESMS, le tremplin qu'ils permettent dans la scolarisation de nos élèves. A condition de **faire équipe**.*

❖ De l'urgence à la souffrance ... Analyse de Madame Fauveau Petit, pédopsychiatre

Mme Fauveau, pédopsychiatre, retraitée du CMPP, parle d'une souffrance puissance 3 : enfant, parent, enseignant, du fait du système actuel.

Avant que les ESMS ne ferment, les instituts faisaient office d'école. L'enfant pouvait aller à l'école à son rythme en respectant ses besoins.

Aujourd'hui, les troubles sont de plus en plus importants. Les enfants ne vont pas bien ! Il y a des injonctions à construire autour des lois alors que c'est l'enfant qui est au cœur de l'inclusion.

Le **danger**, selon la psychiatre, ce sont tous les dépistages, les évaluations qui ne font que mettre en place des mesures compensatoires. L'enfant porte le problème alors qu'en réalité, il est question de **soins**, des **émotions**. L'élève doit pouvoir y aller à son rythme, respecter le bon sens, ses désirs et avoir le **droit** au **retrait**, à la réflexion.

Avec ce système, tout est toujours question de **contraintes** (professeurs, élèves, professionnels de santé) pour s'ajuster au mieux aux politiques éducatives imposées et Mme Fauveau finira sa prise de parole en interrogeant :

« *Mais où est le **droit** à l'humain ?* »

❖ Un éclairage essentiel : le témoignage de Madame Douet, éducatrice spécialisée en DITEP à Idekia

Le DITEP contrairement à la classe ordinaire est souple et modulable afin d'équilibrer au mieux les parcours et proposer une évolution.

Avant Institut (organisation interne) maintenant Dispositif, le DITEP permet un système d'aller-retour entre l'école et l'établissement avec un soutien adapté à chaque élève. Mais face aux troubles de plus en plus importants, les problèmes s'amplifient.

Pouvoir apprendre les uns des autres en travaillant ensemble avec les enseignants est un atout mais des **problèmes de coordination et de communication** freinent cela car les interventions sont difficiles à organiser et morcelées. L'unité interne se perd avec l'externalisation des interventions. L'inclusion étant un droit, les familles ont besoin de comprendre ce qui est possible et de reconnaître les problématiques de leur enfant. L'éducateur devient donc un référent à part entière engagé pour chaque élève.

Il faut également dénoncer **l'incapacité de rendre l'entièreté de loi réalisable**. Les personnes en situation de handicap ou présentant des troubles, ainsi que leurs familles, expriment des attentes fortes. Toutefois, de nombreux manques subsistent en raison de moyens financiers et humains insuffisants, ce qui empêche les professionnels du médico-social de répondre pleinement à leurs besoins.

En effet, la gestion financière doit être mesure d'activité, l'humain devient des minutes de temps accordées. On remarque une **pénurie des soignants** (pas de pédopsychiatre depuis 4 ans à Bayonne, une orthophoniste à la retraite qui vient dépanner 14h sur 27h allouées). Faute de personnel, le territoire à gérer est de plus en plus vaste. Les absences des professionnels ne sont pas comblées et un glissement des tâches est observé, ce qui ne fait que dégrader les conditions de travail et d'accueil.

Pour conclure sur les interventions des professionnels hors EN, tous dénoncent que, ces dernières années, la multiplication des dispositifs engendre une confusion totale alors qu'il y a besoin de l'unité interne et de travailler ensemble. Avec ce flou le plus complet, c'est la destruction des ESMS qui est en marche et la seule solution restante est la scolarisation forcée et systématique en milieu ordinaire.

Les personnels du médico-social tout comme les enseignants à l'Education Nationale sont rationnalisés. Au quotidien, ils éprouvent un épuisement et un sentiment de se sentir empêchés de travailler et limités dans leurs missions de citoyenneté.

Ce sont donc les populations les plus fragiles, ces enfants inadaptés au système scolaire classique ou handicapés qui subissent de plein fouet une politique de l'inclusion scolaire irréaliste. Il faut des moyens à hauteur des besoins. Des places en ESMS, des AESH avec un vrai statut, un vrai salaire et une vraie formation, des effectifs de classe permettant l'accueil dans de bonnes conditions.

❖ Et au sein de l'Education Nationale ? Partage d'expériences en co-intervention de 2 enseignantes itinérantes en hôpital de jour

Krystelle Jaouen et Estelle Trutet travaillent avec des élèves qui sont scolarisés en milieu ordinaire : troubles sévères du comportement, TSA, retard global de développement, troubles psychiques, avec des problématiques éducatives intra familiale.

Dans le département, 1 poste à Oloron, 1 poste à Orthez, 1/2 poste à Nay, 1 poste à Bayonne, et 2, 5 postes à Pau mais il manque 1 poste actuellement.

Ces collègues travaillent en lien avec les maisons de l'enfance, les familles d'accueil et les enseignants.

Leurs missions sont de l'adaptation pédagogique, former, soutenir les équipes, veiller au bien-être et à ce que le droit commun des 24h s'applique intelligemment. Pour elles, l'inclusion est prise en sens inverse. Pour que l'inclusion scolaire soit une réussite, il faut que l'enfant soit prêt à aller en classe et accueilli dans de bonnes conditions pour que cela se passe bien et non pas sortir les élèves lorsque cela se passe mal.

Ici le modèle action dans **l'urgence** est encore dénoncé. Aucune **prévention** pour préparer à une scolarisation propice aux apprentissages et bienveillante. C'est souvent lorsque c'est trop tard, qu'elles interviennent afin d'éteindre le feu. Les élèves concernés sont en souffrance, les personnels sont démunis et culpabilisent et les élèves des classes ordinaires tentent de survivre à tout cela.

Pour nos collègues, si dès le plus jeune âge les élèves pouvaient **s'imprégner** doucement des codes de l'école, si le système s'assurait que les élèves sont prêts à suivre un parcours classique alors l'inclusion serait positive.

Au lieu de cela, la norme est la classe ordinaire peu importe les besoins, les soins, les émotions des élèves porteurs de handicap ou avec troubles.

Agir en mode forcé met à mal tous les acteurs de l'école, petits et grands. Et l'administration ? Elle semble faire la sourde oreille.

Pour clôturer cette journée, des lectures de revendications, d'alerte sont faites :

- Alerte situation critique de la prise en charge médico-sociale infantile,
- Non au PAS, un statut et un vrai salaire pour les AESH,
- Assises sur la santé scolaire : rien à y gagner et beaucoup à perdre
- Situation alarmante des RASED et Psy EN EDA
- Pour une scolarisation adaptée aux besoins de chaque élève

Pour finir les personnels présents, accompagnés de leurs représentants syndicaux, indiquent refuser la politique inhumaine et destructrice de l'école inclusive et revendiquent une scolarisation adaptée aux besoins de chaque élève comme stipulé dans les communiqués.